



REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRETE  
**Portant réglementation du stationnement**  
**5 AVENUE DU GRAND PERIGNE**

**Le Maire de la Commune de Beaucouzé,**

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par les lois n°82.623 du 22 juillet 1982 et n°83.1186 du 29 décembre 1983,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1,

VU le Code de la Route et notamment ses articles L 411-1, R411-8 et R411-25,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8<sup>ème</sup> partie – signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992)

VU la demande de l'entreprise CEGELEC, en date du 19 janvier 2023,

**CONSIDERANT** qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement dans le secteur concerné par les travaux afin d'assurer la sécurité des usagers et de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

**ARRETE**

**Article 1 – Circulation et limitation du stationnement**

En raison de travaux de déroulage câble Enedis, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, 5, avenue du grand périgné, du 13 mars 2023 au 07 avril 2023 inclus.

La circulation pourra être perturbée. La circulation et le stationnement seront interdit pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier.

La signalisation sera fournie, installée puis retirée par l'entreprise CEGELEC.

**Article 2 – Affichage et signalisation**

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités des sections concernées par l'entreprise.

La signalisation sera conforme aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - 8<sup>ème</sup> partie : signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992).

**Article 3 – Application et diffusion**

Monsieur le Directeur des services de la Mairie de BEAUCOUZE,  
CEGELEC ANGERS INFRA, 14, avenue du Pin, 49071 BEAUCOUZE,  
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ANGERS, rue du Nid de Pie, 49000 ANGERS.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée.

**A Beaucouzé, le 03 mars 2023**

**Le Maire,**



**Yves COLLIOT**



MAIRIE DE BEAUCOUZE

Le 19 janvier 2023

**DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION**

**DATE**                    *du 13/03/2023 au 07/04/2023*

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

Adresse                    5 AVENUE DU GRAND PERIGNE  
BEAUCOUZE

Maître d'ouvrage        ENEDIS

Description                DEROULAGE CABLE ENEDIS

**NATURE DE LA DEMANDE**

- Stationnement interdit

**OBSERVATIONS**

**DICT n°2023011900539P**

**JARDIN Daniel**  
Port : 06 22 09 29 83  
Tél. : 02 41 72 36 33  
**CEGELEC INFRA BASSIN DE LOIRE**  
[angers.dt-dict@cegelec.com](mailto:angers.dt-dict@cegelec.com)  
14 Avenue du Pin  
49071 Beaucouzé



## Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

**DT (Déclaration de projet de travaux)**

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_  
N° affaire du responsable du projet: DA27/095315  
Date de la déclaration : \_\_\_\_\_  
 Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

**Responsable du projet** (1) : Champs facultatifs  
Dénomination : ENEDIS  
Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_  
**Représentant du responsable du projet**  
Dénomination : CEGELEC  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
N°, Voie : 14 AVENUE DU PIN  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code postal : 49070 Commune : BEAUCOUZE  
Personne à contacter : MAILLET MARINE  
Tél. : +33241723636 Fax (1) : \_\_\_\_\_  
Courriel (1) : angers.dt-dict@cegelec.com

**Emplacement du projet**  
Adresse (2) : AVENUE DU GRAND PERIGNE  
CP : 49070 Commune principale : BEAUCOUZE  
Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Souhaits pour le récépissé**  
 Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)  
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE  
Si mode de réception par voie électronique, précisez :  
Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :   
Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Projet et son calendrier** (3) : voir les codes au verso  
Nature des travaux (3) : RBL SOU TER  
Décrivez le projet : DEROULAGE CABLE ENEDIS  
Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non  
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0.0 m  
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.  
Date prévue pour le commencement des travaux : 13/03/2023 Durée du chantier : 30 jour(s)

**Investigations complémentaires par le responsable du projet** (à remplir après réception du récépissé de DT)  
Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non  
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_  
Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_  
 Investigations susceptibles de nécessiter une DICT  
 Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

**Signature du responsable du projet ou de son représentant**  
Nom : MAILLET MARINE  
Signature : \_\_\_\_\_  
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

**DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)**

N° consultation du téléservice : \_\_\_\_\_  
N° affaire de l'exécutant des travaux: DA27/095315  
Date de la déclaration : 19/01/2023  
Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : INITIAL

**Exécutant des travaux** (1) : Champs facultatifs  
Dénomination : ENEDIS-DRPDL-MOE-CEGELEC  
Complément / Service : Rue de l'ARDELIERE CEGELEC INF  
N°, Voie : 3  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code postal : 49071 Commune : BEAUCOUZE CEDEX  
Pays : France N° SIRET : \_\_\_\_\_  
Nom de la personne à contacter : DANIEL JARDIN  
Tél. : +33241723636 Fax (1) : +33241723600  
Courriel (1) : angers.dt-dict@cegelec.com

**Emplacement des travaux** (si différent du projet de travaux)  
Adresse (2) : AVENUE DU GRAND PERIGNE  
CP : 49070 Commune principale : BEAUCOUZE  
Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

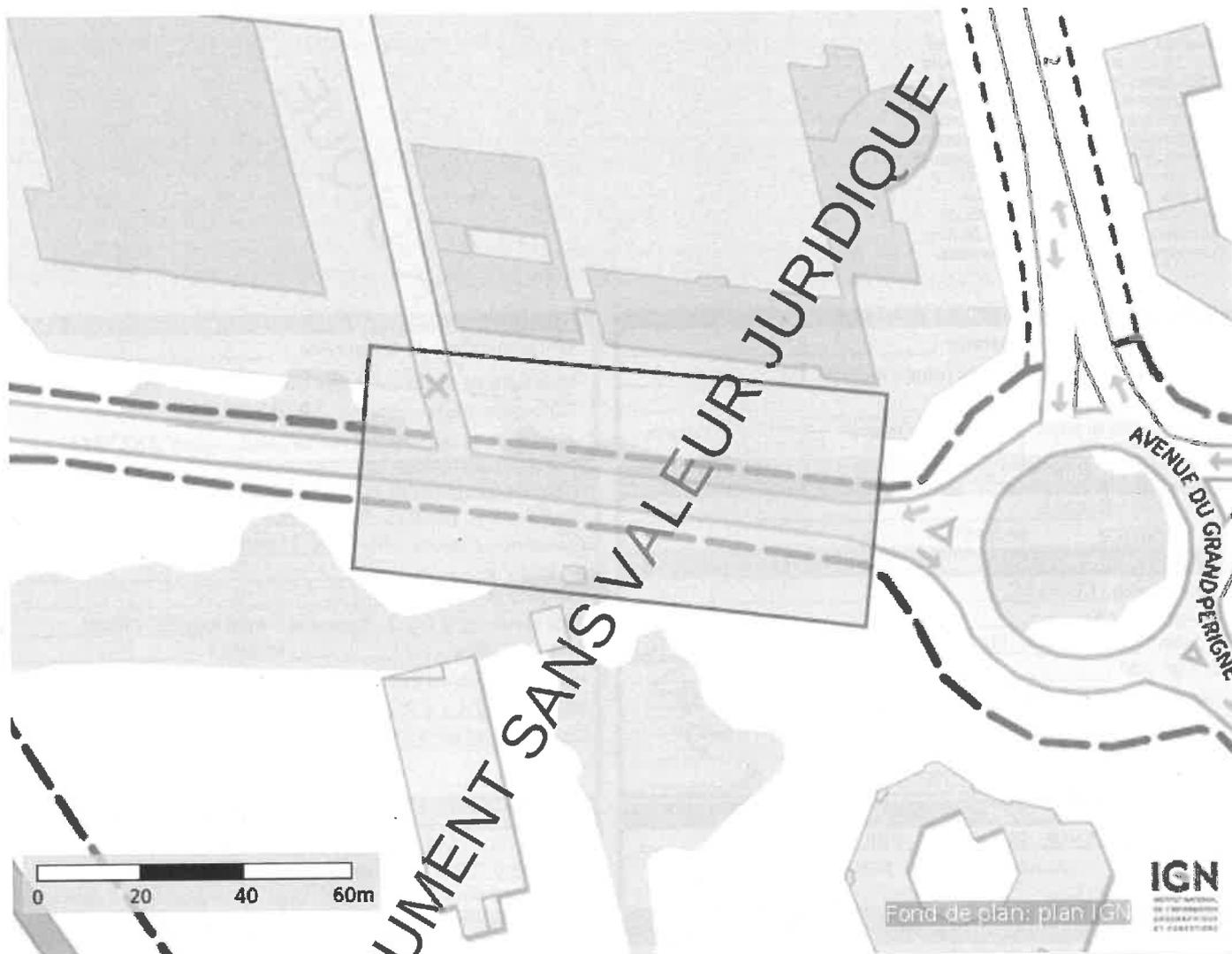
**Souhaits pour le récépissé**  
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE  
Si mode de réception par voie électronique, précisez :  
Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :   
Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Travaux et leur calendrier** (3) : voir les codes au verso  
Nature des travaux (3) : RBL SOU TER  
Décrivez les travaux : DEROULAGE CABLE ENEDIS  
Techniques utilisées (3) : PEL VIB  
 Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_  
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : 100 cm  
 Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux  
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet :  Oui  Non  
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0.0 m  
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.  
Date prévue pour le commencement des travaux : 13/03/2023  
Durée du chantier : 30 jour(s)

**Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant**  
Nom : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_  
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Référence Protys de ce document : 2303069488.230301DC01

Numéro de consultation du GU :



Coordonnées (Lambert 93) : 427894.1879822743

6714377.404542721

Liste des communes concernées :

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

- ,61542947537133 47,47412388378501  
- ,61547776411675 47,47375403113131  
- ,61417957495354 47,47364887819654  
- ,61412056635521 47,47403543883928  
- ,61542947537133 47,47412388378501

(Emprise\_Protys\_v1.3)